

*Aufzeichnung des Gesandtschaftssekretärs in der Abteilung für Auswärtiges
des Politischen Departementes, P. Bonna*

handschriftlich

Bern, 21 février 1927

NOTICE

Miss Atcherson vient me demander où en est la question de l'adhésion éventuelle de la Suisse au «Nine-Power Treaty» concernant la Chine, signé à Washington, le 6 février 1922.

Je réponds à Miss Atcherson que nous sommes fort obligés au Gouvernement américain des efforts qu'il a faits pour réserver à la Suisse le droit d'adhésion éventuelle à ce traité, que la question demeure ouverte, mais que les événements qui, depuis le printemps dernier, se sont déroulés en Chine nous ont empêchés et nous empêchent encore de nous départir d'une attitude d'expectative à l'égard d'un programme politique élaboré à un moment où les conjonctures actuelles ne pouvaient pas être envisagées.

Miss Atcherson paraît avoir très bien compris qu'il est en effet impossible de se prononcer en ce moment sur un programme aussi général à l'égard d'un pays déchiré par la guerre civile. Elle me demande, toutefois, si notre attitude d'expectative pourrait lui être confirmée par note.

J'ai réussi à lui faire admettre qu'elle nous rendrait service en n'insistant pas et en se bornant à faire savoir à son Gouvernement, comme un renseignement officieux, que, sans considérer l'affaire comme terminée, nous attendons de voir comment les choses vont se tourner¹.

1. *Randbemerkung Dinicherts*: D'accord avec cette réponse.